

Les subsides

Même en Colombie-Britannique on prévoit des pénuries. Elles ne pourront être évitées que par une amélioration considérable de la reconstitution forestière.

D'après les renseignements les plus sûrs, il n'y a que quatre provinces qui ont des réserves de conifères non engagées, et ces réserves sont en grande partie inexploitable économiquement en raison des coûts élevés qui résultent de leur éloignement, de leur faible densité à l'hectare, etc. Deux provinces semblent être à peu près en équilibre. Les quatre autres sont en déficit.

Un autre aspect important de la question des approvisionnements de bois d'œuvre c'est que les moyennes établies pour telle ou telle grande région tendent souvent à masquer de graves problèmes locaux. Par exemple, un excédent de sapin à pâte de qualité inférieure n'est d'aucune utilité dans une scierie conçue pour débiter de grosses grumes de pin et d'épinette. Et acheminer du bois d'œuvre d'une région excédentaire vers une région déficitaire peut s'avérer trop coûteux, même si les normes sont exactement les mêmes.

La situation pour ce qui est des bois durs contraste vivement avec celle des bois tendres que l'on vient de décrire. Il y a un excédent important de bois durs, un quart seulement de la coupe permise étant faite à l'heure actuelle. Mais le potentiel d'expansion des bois durs se limite presque exclusivement aux bois du genre peuplier et tremble.

Les essences les plus précieuses de bois durs, soit l'érable, le frêne, le merisier et le noyer ont été malencontreusement surexploitées. Le Canada importe maintenant des billes, du sciage et du contre-plaqué de bois dur pour l'industrie de l'ébénisterie entre autres. Ces essences précieuses de bois dur couvrent en majorité des terres privées des Maritimes et du sud du Québec et de l'Ontario. Encore aujourd'hui, il ne se fait pratiquement pas de reboisement sérieux dans la plupart des forêts de bois durs, sur les terres tant publiques que privées. La gestion des ressources de bois durs accuse un retard d'au moins une décennie sur celle des bois tendres.

D'aucuns taxeront d'exagération cette description des réserves de bois du Canada, mais elle est bien conforme à la réalité, selon les recherches effectuées récemment dans différentes provinces. D'autres y verront une note de pessimisme et de désespoir que je n'ai cependant pas voulu y mettre.

Il est possible de stabiliser l'industrie et, bien sûr, de la remettre sur la voie de l'expansion, pourvu que l'on comprenne et qu'on veuille relever le défi de la foresterie. Il faut maintenant mettre nos experts à l'œuvre et engager les ressources financières nécessaires.

Avant de décrire les travaux en cours, je voudrais vous rappeler ce que nous entendons par «renouvellement de la forêt». Il s'agit d'abord de reconstituer promptement la forêt après la coupe ou les pertes naturelles causées par le feu ou les insectes. Ensuite, il faut améliorer les peuplements de bois d'œuvre, à la suite du reboisement, par l'espacement, l'éclaircissement avant exploitation, l'enlèvement des broussailles et de toute autre végétation nuisible et la fertilisation.

Comment le renouvellement de la forêt s'insère-t-il à l'intérieur de la gestion intensive de la forêt? L'exploitation intensive englobe tous les travaux mentionnés de même que des inventaires, la coupe, la protection contre le feu, les insectes et les maladies, la planification, les voies d'accès et l'administration.

Grâce au renouvellement de la forêt, on peut produire du bois de meilleure qualité en moins de temps. De plus, les coûts de coupe et de manutention peuvent être réduits dans la mesure où les méthodes d'exploitation intensive sont appliquées dans des forêts situées près des usines de transformation et sur des terrains peu accidentés. A long terme, le renouvellement présente de nombreux avantages dont des volumes plus élevés par hectare, des arbres de dimension plus uniforme à maturité, moins de dépérissement, de gaspillage et de destruction. Ainsi, les coûts du bois livré baisseront et nos prix seront plus concurrentiels sur les marchés d'exportation.

Il est souvent possible d'augmenter la production de bois en accélérant la gestion. On peut même obtenir certains résultats avant que les nouveaux arbres parviennent à maturité. S'il reste un nombre suffisant d'arbres à maturité dans une zone d'exploitation les méthodes intensives permettent «l'effet de la coupe permise». Cela signifie simplement que plus on fait pousser d'arbres, plus on peut en couper. Malheureusement, il arrive que les arbres à maturité soient si rares dans une zone donnée qu'il est impossible d'augmenter la coupe annuelle pendant deux ou trois décennies. Dans ces cas, le renouvellement de la forêt est axé sur la survivance plutôt que sur l'expansion de l'industrie.

En règle générale, toutefois, le renouvellement de la forêt réserve des gains importants. D'après des expériences effectuées au Canada et dans d'autres pays septentrionaux, le volume des arbres de coupe peut augmenter d'au moins 50 p. 100. De plus, l'exploitation de ressources situées tout près ou de peuplements éloignés peut apporter d'autres avantages comme la réduction du coût du bois et une meilleure qualité.

• (1250)

Avant que l'on ne décide de reculer les limites de la zone forestière exploitée, il serait sage d'en considérer les coûts, publics et privés, puis de voir quelles dépenses exigerait une gestion plus intensive des terres situées à proximité des scieries et des papeteries. Le coût élevé de l'énergie et du transport exige que nous fassions cet examen des coûts et avantages.

Les dépenses actuelles des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'industrie pour le renouvellement des forêts sont estimées à environ 300 millions de dollars par année. Des renseignements récents des provinces montrent qu'il faudra dépenser 100 millions de plus simplement pour maintenir le niveau actuel des récoltes. Si nous voulons l'augmenter, pour suivre la progression de la demande et saisir les occasions de développement économique, on estime que toutes les parties en cause devront dépenser un total de 650 millions par année. Ce chiffre tient compte d'un programme régulier de reboisement de 200,000 à 500,000 hectares de forêts, exploitées, avec des plans supérieurs du point de vue génétique, et d'une augmentation des travaux sylvicoles, tels que la destruction des espèces concurrentes, l'éclaircie et la fertilisation de 100,000 à 400,000 hectares par année.

De plus, il faudra un programme spécial pour les terres forestières actuellement incultes. On a mentionné ce programme comme un projet à moyen terme où l'initiative fédérale serait bien accueillie par les provinces et l'industrie. La restauration de quelque 100,000 hectares par année, pendant une décennie, remettrait en production une bonne partie de ces